entre Dronne

N° 45 AVRIL 2023

Le Petit Dronne

Chers Amis.

Voilà le premier bulletin de l'année 2023. Sans être particulièrement pessimiste dans mon édito du mois de Décembre, je restai réservé pour la nouvelle année.

Le constat que l'on peut faire pour ce premier trimestre, est que la situation générale ne s'est pas améliorée. Mais il est nécessaire d'avancer. Le Conseil en réunion le 06 avril 2023 a validé les comptes de 2022. Nous avons terminé l'exercice avec un excédent de 245 742,38 €.

Dans le cadre du budget prévisionnel 2023, il a été décidé, pour palier l'accroissement des charges, d'augmenter le taux des taxes. Cela n'était pas arrivé depuis 2017. Cette augmentation est néanmoins maitrisée car elle n'est que de 2%. Notre programme investissement est ambitieux et nécessaire. Vous trouverez le détail en pages intérieures.

Un mot pour notre monument aux Morts. Nous lui avons fait subir un sérieux lifting grâce en partie à Jean-Claude Rouffignac qui a offert à la commune l'ensemble des plaques en granit portant les noms de nos anciens morts pour la France.

Les festivités se mettent en place sous la houlette du Comité des fêtes. Je citerai la marche pour les enfants hospitalisés, le repas des ainés de concert avec le CCAS, les marchés gourmands et surtout le 08 juillet le passage du tour de France. Une journée exceptionnelle en préparation.

Nous aurons l'occasion de vous tenir informés régulièrement, car même s'il s'agit d'un évènement sportif connu dans le monde entier, il n'en reste pas moins très contraignant pour les habitants des communes traversées.

Voilà chers amis, j'espère vous voir nombreux sur les évènements que j'ai énumérés, et je vous souhaite un très bon printemps.

SOMMAIRE

Les voeux du Maire Soirée de la Saint Valentin l'Etendoir des Mots les 100 ans de Régine Baron Carnaval des écoles Démarchage téléphonique Les Budgets

- comptes administratifs
- prévisions 2023

Les problèmes saisonniers

- débroussaillement
- interdiction de brulage
- frelon asiatique

Renovation Monument aux Morts Informations Mairie

et Double



samedi 14 janvier : Les voeux du Maire

salle polyvalente de Monfourat



En raison des problèmes sanitaires, pour Monsieur HUCHET, c'était ses premiers voeux. Pourtant c'est pratiquement 3 ans qui se sont écoulés. En 3 ans il s'en passe des choses

écoulés. En 3 ans il s'en passe des choses dans nos collectivités. Aussi a t-il été question d'évoquer les principaux dossiers :

- installation des caméras de vidéosurveillance, (un complément à l'étude pour la halte ferroviaire),
- réparations des dégâts aux locaux communaux (près de 400 000 €)
- Ancien presbytère : transformé et aménagé en salle pour les Associations en remplacement des préfabriqués inutilisables ;
- Gymnase : projet de réhabilitation et l'obligation des mises aux normes pour personnes en situation de handicap (les dossiers de subvention ont été déposés),
- Mairie : lancement d'une réflexion pour une mise aux normes pour les mêmes raisons ;
- Ecoles : remplacement de la chaudière de l'école primaire, (après celle de l'école maternelle) installations d'outils numériques pédagogiques, aire de jeux,
- PLUi : les études, pilotées par la CALi, se poursuivent. L'objectif est que ce document soit terminé pour 2026.

Le Comité des Fêtes avait prévu une soirée choucroute le 10 décembre. En raison du nombre insuffisant d'inscriptions, cette soirée a été annulée au grand regret des organisateurs. La proximité des fêtes de fin d'année a certainement eu une certaine incidence.

Cette annulation a mal été ressentie des membres du Comité des Fêtes. Pouvait-on rester sur cet aléa ? Il fallait se relancer. La Saint Valentin était la bonne occasion et il est permis de dire que les efforts ont été récompensés. C'est plutôt à un trop plein auquel il a fallu faire face, imposant de refuser des personnes avec qui nous aurions aimé partager cette soirée. La salle polyvalente de Monfourat ne peut accueillir que 115 places. C'est le maximum que l'on peut raisonnablement recevoir, surtout si l'on veut réserver un peu de place pour les danseurs et pour que les serveurs puissent circuler. Il faut dire aussi que le repas réalisé par Christian Banier a été, comme à l'accoutumé, alléchant et de qualité.

18 février - Soirée Saint-Valentin



7 avril 2023 - cour des Ecoles «l'Etendoir des Mots»



C'est dans la cour du groupe scolaire que s'est déroulé, comme dans plusieurs écoles du REP de Coutras «l'étendoir des mots»

Il s'agit «d'étendre» les productions des élèves dans la cour.

Pour notre école, les enseignants ont décidé d'accueillir les parents avec une flashmob réalisée par tous les élèves de l'école sur le titre «Happy».

Les élèves de la chorale ont ensuite interprété plusieurs chansons avec pour titre «L'oiseau et l'enfant». Les parents ont enfin été invités à regarder les productions de leurs enfants.

Un grand merci à l'association des parents d'élèves qui a tenu un stand de vente de sucreries pour cette occasion !

Prochain rendez-vous le dimanche 25 juin pour la fête de l'école sous le thème «la Nature».

DES ACTIVITES LE 25 FEVRIER 2023

25-02-1923

C'est à Reyraud du Moulin en soirée qu'est née Régine DAILLEAU





25 février 2023
100 ans se sont
écoulés
Durant cette longue
période
elle a vu arriver ses
4 enfants
puis 6 petits enfants
et enfin
16 arrières petits
enfants

C'est le 25 octobre 1941 que Régine épousait Yves Marcel BARON qui, malheureusement, devait la quitter bien trop vite en 1988. En 100 ans il s'en passe. A 16 ans elle partait à Libourne dans une usine de chaussures. Apprentissage tout indiqué puisqu'elle est venue grossir les effectifs de la Manufacture Maurice Baudou pour y confectionner des bottes. Mais il fallait s'occuper de ses 4 enfants (Jean-Pierre, Joëlle, Anne-Marie, Maryse) aussi pour leur bien-être elle quittait son emploi. Mais le sort devait l'amener à reprendre du service, dans la famille Baudou-Laporte d'abord, puis dans l'entreprise locale de maçonnerie Vignac ou elle est restée jusqu'à l'âge de la retraite.

Pour l'occasion ses enfants ont voulu marquer dignement l'évènement. C'est ainsi que s'est retrouvée en cette salle polyvalente de Monfourat une grande famille, venue parfois de loin, lui témoigner toute leur affection. Maintenant Régine, qui a conservé toute sa lucidité, coule ses vieux jours dans une famille d'accueil, toujours fidèle à sa commune natale. Souhaitons lui de réunir tous les siens encore longtemps.

Le carnaval des Parents d'Elèves

La dernière manifestation de ce type remonte à plusieurs années. Il est vrai que le contexte n'a pas toujours été favorable.

Mais pour une reprise, en cet après-midi du 25 février, les organisateurs ne peuvent être que satisfaits. Malgré la fraîcheur du jour, parents, enseignants - mais pas que - ont répondu présents.

Les Majorettes, qui ont assuré une bonne prestation tout le long du parcours, auraient certainement préféré, comme tous, une température plus clémente.

C'est dans la cour du groupe scolaire que ce défilé carnavalesque s'est retrouvé pour un goûter bien pourvu. Merci à tous pour la bonne tenue de cette manifestation, bien encadrée par les parents et avec la gendarmerie de Coutras venue en soutien.

le défilé sur le retour



LES CHIENS : toujours et encore !!

Que faut-il faire ou dire pour que les détenteurs de chiens prennent conscience des dérangements qu'ils causent. Soit en raison de la divagation - parfois réitérée - au risque de provoquer des accidents (qui engagent la responsabilité des « gardiens »), soit en raison des aboiements persistants – de jour comme de nuit - qui perturbent la quiétude du voisinage. Evidemment on peut difficilement empêcher un chien d'aboyer ou même de fuguer. Par contre il ne faut pas que cela soit répétitif...pénalisant.

Indifférence, inconscience des propriétaires. Problème de société ?

Ce qu'il y a de sûr c'est que ces problèmes sont récurrents et chronophages au niveau des municipalités.

Si vous prenez le soin de lire ces lignes faites en sorte d'y remédier. Faites en sorte de penser à votre environnement, aux conséquences. Par avance merci d'en tenir compte et de ce que vous ferez.

LES BUDGETS

I - COMPTES ADMINSTRATIFS (Maire) ET COMPTES DE GESTION (Comptable public) 2022.

Il s'agit de documents qui retracent l'ensemble des opérations réalisées au cours d'un exercice, tant en dépenses qu'en recettes pour chacune des deux sections. La tenue de ces deux comptes permettent un contrôle réciproque.

1.1 - budget communal - réalisé en 2022

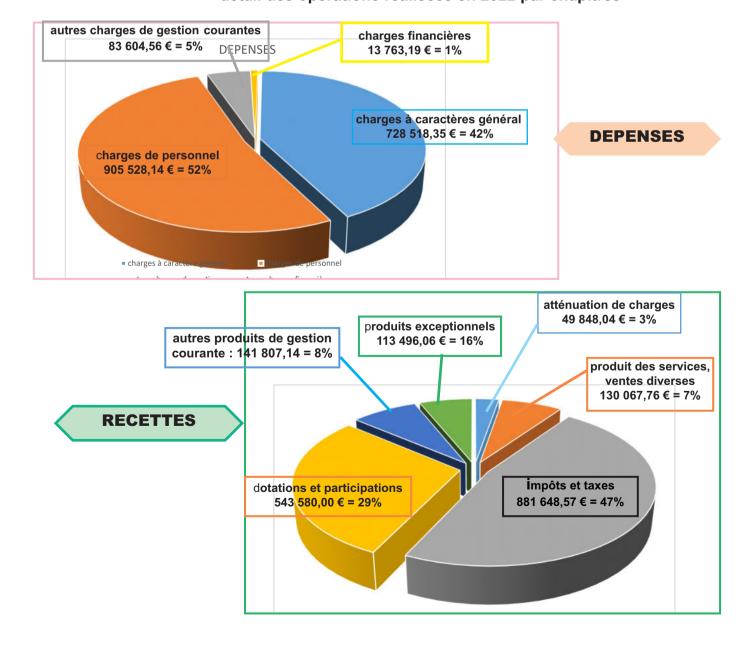
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
recettes:	1 860 465,95 €	recettes	359 977,54 €	
dépenses :	1 782 714,24 €	dépenses	313 605,79 €	
résultat de l'exercice	e: 77 751,71 €	résultat de l'exerc	ice: 46 371,75€	
résultats antérieurs :	310 853,36 €	résultats antérieurs	: - 189 234,44 €	
résultat cumulé	388 605,07 €	résultat cumulé	- 142 862,69 €	

Le résultat cumulé entre les deux sections présente un excédent de 245 742,38 €. L'affectation du résultat au budget 2023 se fera de la façon suivante : 142 862,69 € section investissement, le reste en section fonctionnement.

1.2 - budget Centre Communal Action Sociale 2022

recettes : 7 600,23 € résultat exercices antérieurs 2 989,77 € dépenses : 6 371,70 € exercice 2022 : 1 228,53 € résultat : 1 228,53 € Total cumulé : 4 218,30 €

détail des opérations réalisées en 2022 par chapitres



BUDGET PREVISIONNEL (dit PRIMITIF) POUR 2023

I - VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES

Cela fait cinq ans que nous n'avions pas augmenté le taux des taxes locales. La dernière remonte à 2017. Cette année, l'accroissement des dépenses (fluides, évènements climatiques, rénovation du gymnase) nous contraignent de les augmenter de 2%. Ainsi le foncier bâti passe de 41,86% à 42,70%, le non bâti à 70,32% au lieu de 68,94%. Certes c'est toujours une augmentation, même si au regard de certaines collectivités celle de Les Eglisottes est contenue. A cela s'ajoute une taxe de 14,21 % sur les résidences secondaires. Explication: A compter de 2023 la taxe d'habitation sur les résidences principales est remplacée par une taxe sur les résidences secondaires. L'absence de vote du taux de cette taxe nous pénaliserait car elle serait interprétée comme une décision de ne pas en percevoir le produit.

II - SECTION FONCTIONNEMENT

Crédits ouverts en recettes et dépenses à hauteur de 2 075 185,38 €

RECETTES		DEPENSES		
résultat de fonctionnement reporté atténuation de charges opération d'ordre, transfert entre section produits des services et ventes diverses impôts et taxes dotations, subventions et participations autres produits de gestion courante produits financiers produits exceptionnels	245 742,38 € 45 000,00 € 15 000,00 € 50 100,00 € 945 448,00 € 538 355,00 € 25 020,00 € 100,00 € 210 500,00 €	charges à caractère général charges de personnel et frais assimilés dépenses imprévues virement à la section investissement opérations d'ordre de tranfert entre secti autres charges de gestion courante charges financières charges exceptionnelles dotations aux amortissements et provision	82 856,93 € 15 852,00 € 1 000,00 €	

III - PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Crédits ouverts en recettes et en dépenses à 2 152 496,29 €

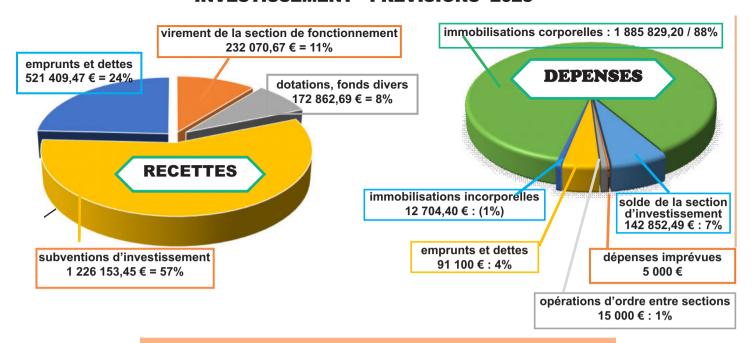
Pour ces opérations la Municipalité à déposé des dossiers visant à obtenir des subventions pour nous aider à les réaliser. Ce programme a été présenté en Commission finances. Il a ensuite été voté par l'équipe municipale. La préparation de ces dossiers a été complexe, fastidieuse et sans certitude du résultat.

OPERATIONS	ARTICLE	MONTANT	SUBVENTIONS ESCOMPTEES	
GYMNASE - travaux - montant chors taxes - maîtrise d'oeuvre - TVA - Etudes - TVA Total	21 318 21 318 21 318 2031 2031	1 340 674,33 € 125 100,00 € 293 154,87 € 10 587,00 € 2 117,40 €	293 154,87 € (prêt relais TVA) 220 500,00 € CONSEIL DEPARtal	
PANNEAUX VILLAGE et CHANTIER	21 578	4 700 €		
BROYEUR DE VEGETAUX	21578	3 000 €		
CAVURNES	21316	6 500 €	terrassement et réalisation de la semelle en Régie	
CHAUDIERE ECOLE PRIMAIRE	21312	45 000 €	18 698,00 € CONSEIL DEPARtal	
ASSAINISSEMENT MONFOURAT	21 532	21 500 €	3 566,40 € DETR	
TRAVAUX MARQUAGE VOIRIE	2151	2 400 €	mise en peinture des terre pleins centraux	
ARMOIRE SALLE MOTRICITE BIBLIOTHEQUE (ordinateur et autres matériels)	2184 2183	1 500 € 1 500 €	meuble salle de motricité scanette, écran vidéo, ordinateur	
Travaux mise aux normes PMR	2188	10 000 €		
DOTATIONS DIVERSES		30 000 €	20 000,00 € FCTVA 10 000,00 € Taxe d'aménagement 21 000,00 € FDAEC	
TOTAL GENERAL		1 897 733,60 €	1 844 898,00 €	

IV - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Ce budget s'ouvre en dépense et en recette de fonctionnement à hauteur de 11 303 €. (Il avait été ouvert lors de l'exercice précédent à hauteur de 11 340 €)

INVESTISSEMENT - PREVISIONS 2023



des directives et des problèmes saisonniers toujours d'actualité



Le brûlage à l'air libre des végétaux fait toujours l'objet d'une interdiction générale à laquelle la Mairie ne peut apporter de dérogation.

Cette interdiction est valable toute l'année. Les végétaux coupés doivent être broyés ou déposés en déchetterie

Le débroussaillement : une obligation

Le Préfet de la Gironde vient de nous alerter sur les obligations de débroussaillement. Les évènements récents confirment cette obligation. Avec 1500 départs de feu (1600 ha brulés), l'origine humaine y est dans

Selon l'art. L134-5 à L134-18 du code forestier le débroussaillement est une obligation légale.

Principe : Le débroussaillement incombe à tout propriétaire ou locataire de constructions ou installations de toute nature, situées à moins de 200 mètres des bois et forêts sur une distance de :

- 50 mètres aux abords des constructions ;
- 10 mètres de part et d'autre des voies privées.

94% des cas. Pour l'Aquitaine c'est un lourd tribut.

En zone urbaine la totalité de la parcelle bâtie ou non doit être débroussaillée. Elle doit également être débroussaillée sur le terrain voisin lorsqu'il n'y a pas de construction (art.L131-12 du code forestier).

Le non respect de cette obligation peut donner lieu à une amende allant jusqu'à 30 € par mètre carré, complétée d'une franchise de 5000 euros en cas de sinistre.

Un fléau à éradiquer : le frelon asiatique

Cette espèce présente une menace sérieuse pour la biodiversité, pour la santé humaine et pour l'économie.

Pour l'homme : la piqure peut avoir des graves conséquences. Tout dépend de la sensibilité de chacun. Elle peut provoquer des nécroses locales, des problèmes respiratoires, voire un arrêt cardiaque.

Pour la biodiversité : le frelon présente une menace pour le secteur agricole, surtout pour les apiculteurs. Le frelon asiatique se révèle être une menace réelle pour les abeilles. Posté en vol stationnaire près de la ruche ou posé directement sur la planche d'envol, il se jette sur les butineuses qui reviennent chargées de pollen. Pour toute ces raisons il est important de faire détruire les nids dès qu'ils sont découvets. Pensez que l'abeille est essentielle pour la pollinisation.



Une nouvelle obligation pour les propriétaires : déclarer leurs biens immobiliers pour le 30 juin 2023. Il conviendra d'indiquer s'ils occupent eux-mêmes leur bien ou s'ils le louent.

C'est la personne qui occupait le bien au 1er janvier 2023 (par le propriétaire ou par un locataire) qu'il faut prendre en compte. A défaut de déclaration une amende forfaitaire de 150€ pourra être appliquée. En cas de difficulté : un numéro d'assistance : le 0 809 401 401.



à 11h45 : **un vin d'honneur** sera offert par la Municipalité qui marquera le renouveau de notre Monument aux Morts.

techniques.

Un coup de jeune pour notre Monument aux Morts

Nos aïeux qui se sont sacrifiés méritent qu'on les honore, qu'on maintienne ce devoir de mémoire qu'on leur doit.

Les monuments aux morts sont là pour le rappeler. Le nôtre avait besoin d'être restauré. C'est chose faite! Avec les services techniques de la commune la structure en pierres a été nettoyée, l'emblème et la chaîne ont été revêtus du « bleu horizon », couleur du poilu.

Mais c'est surtout avec Jean-Claude Rouffignac et son entreprise de pompes funèbres que le lustre lui a été rendu. Faisant don à la Collectivité de nouvelles plaques en granit avec la gravure du nom de ceux qui ont consenti bien des sacrifices.

Pour eux il souhaitait faire ce geste. La Municipalité ne peut être que sensible à cette démarche. Au nom des habitants de la commune qu'il soit remercié pour ce généreux mouvement.

Déroulement des cérémonies du 8 Mai

* 11 heures rassemblement au monument aux morts de

Monfourat

* 11 h.20 rassemblement au monument aux Morts de

Les Eglisottes

à chaque rassemblement : Allocution, appel aux morts et dépôt de gerbes.



Le réseau SNCF, dans le cadre du Plan de Relance Ferroviaire 2020-2025, doit conduire des études accoustiques destinées à identifier les bâtiments classés «points noirs» du bruit ferroviaire. A cet effet le bureau d'études IMPEDANCE sera amené à contacter certains d'entre nous pour mettre en place des équipements de mesure positionnés en facade de bâtiments répondant aux critères

Les techniciens chargés de cette opération seront dotés d'un mandat signé par la SNCF.

signé du Directeur Territorial de SNCF RESEAU

Clap

plate-forme d'Evaluation des capacités linguistiques d'Orientation et de suivi Le CLAP Sud-Ouest propose :

- * un entretien d'accueil sur rendez-vous
- * une évaluation des capacités linguistiques et savoirs de base
- * une orientation et un suivi

Sont concernée toute personne de plus de 16 ans non scolarisée, résidant sur le territoire de la zone d'intertvention, souhaitant acquérir ou améliorer ses savoirs de base pour réussir ses projets professionnels ou personnels.

- * compréhension et expression du français oral et écrit, mathématiques
- * français, langue étrangère, alphabétisation, illétrisme, remise à niveau

Modalités/Accueil du public et pour obtenir un rendez-vous :

Téléphone: 05 57 77 77 20 ou 07 50 59 95 71; courriel: dplaird@clap-so.org

Zones d'intervention :

Libourne : soit 33 chemin du Casse, soit 14, rue Jules Védrines ou 189 avenue du Maréchal Foch

Coutras: 1, rue Denis Cordonnier

Le réseau très haut débit public



La fibre optique arrive sur la commune. Il se trouve qu'elle est peut-être déjà chez vous!

INFORMATIONS MAIRIE

au gymnase le dimanche 14 mai 2023 - REPAS DES AINES

Vous avez plus de 65 ans et vous êtes inscrits sur les listes électorales! alors venez partager un moment de convivialité.

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale vous invitent à les rejoindre pour nous retrouver autour d'une bonne table pour un après-midi festif.

Si vous n'avez pas reçu votre invitation faites le savoir.

Peut-être une anomalie de notre part ou vous n'êtes pas encore incrit sur les listes électorales. Pour les personnes qui ne disposent pas de moyen de locomotion indiquez-le lors de votre réponse.

SAMEDI 8 juillet 2023 sur notre commune

passage du TOUR DE FRANCE

itinéraire emprunté RD 674 de Les Peintures, et Les Eglisottes (par Lacombe, La Croix du Breuil, Lanière, Bel Air) puis La Roche-Chalais.

quelques informations utiles:

- fermeture de la route : vers 10 heures,
- passage de la caravane : vers 11h20,
- passage des coureurs : vers 13h30
- réouverture de la route 1/2 h après le passage de la voiture balai.

Des points de restauration seront organisés le long de l'itinéraire.

Pour la sécurité de tous MERCI par avance de bien respecter les consignes

SAMEDI 13 Mai 2023

MARCHE

au profit des enfants hospitalisés du Libournais organisée par le Comité des Fêtes et le Centre Hospitalier de Libourne rendez-vous salle polyvalente de Monfourat



renseignements : Régent GORRICHON au 06 67 71 93 217

2 boucles:

- 4 km : départ 10 heures

- 8 km : départ 9h15

inscriptions sur place

participation:

- 5 € minimum pour les adultes
- 2 € minimum pour les enfants

Boisson servie au départ (café, chocolat) restauration au cours du trajet.

Verre de l'amitiée au retour

AU AU GYMNASE

des activités ludiques

Sos

A DOMICILE ou EN LIGNE

secrétariat

AIDE ADMINISTRATIVE

impôts, CAF, CPAM, Mairie, rédaction de courriers Saisie de rapport de stage, recherche internet

ACCOMPAGNEMENT LOGICIELS BUREAUTIQUES aide WORD, EXCEL

AIDE INFORMATIQUE

intallation et mise en route ; petite réparation

Celine DELUGIN

06 42 33 20 70 celine-delugin33@laposte.net

samedi 10 juin : JOURNÉE «DÉTENTE ET CONVIVIALITÉ» organisée sous le couvert du Comité des Fêtes avec le concours de l'ASEC de Coutras.

l'Amicale laïque, les Rochal'Twirl, ACCA des chasseurs et toutes associations sont invitées à participer à cette journée.

avec le Comité Municipal des Fêtes

jeudi 13 juillet : BAL POPULAIRE animé par Laurent Lecaille restauration avec des produits du pays au terrain de tennis : FEU d'ARTIFICE

jeudi 27 juillet et jeudi 10 août : NOCTURNES GOURMANDES animées par Cyril RODE et Dimitri VERNEUIL

PLUI - HD

(plan local d'urbanisme intercommunal - habitat déplacement)

Des réunions publiques à destination de la population sont organisées afin de présenter des éléments du diagnostic.

Pour notre commune la réunion aura lieu le : mercredi 26 avril - 18 heures - salle polyvalente Monfourat

Ces réunions n'ont pas pour objet de traiter des questions particulières (constructibilité ou non d'une parcelle)

mais d'échanger sur l'état des lieux du territoire.